



# MAIRIE DE DOEUIL SUR LE MIGNON

Ouverture : LUNDI – MERCREDI 8h30 – 12h30 / 13h00 - 17h00, VENDREDI 8h30 – 12h30 / 13h00 – 16h00

## AVIS DU MAIRE

### DIMANCHE 14 JUILLET 2019

L'ensemble des habitants de la commune est chaleureusement invité à célébrer cette journée à la salle des fêtes selon le programme ci-après :

- 14h30 : Concours de boules
- 17h00 : Jeux pour les enfants
- 18h30 : Apéritif et Repas



*Pour les personnes extérieures à la commune une participation de 5€ sera demandée  
Pour le repas, des boissons seront à votre disposition au tarif de 1€ dans l'après-midi.  
Attention : il ne sera plus servi de repas après 19 heures.*

### FERMETURE MAIRIE

Monsieur le Maire informe les habitants que la Mairie sera fermée **du 16 au 31 Août 2019**.

### ORDURES MÉNAGÈRES

La commune avec l'appui de Cyclad met à disposition des habitants des bornes de collecte de verre, de papier et des conteneurs pour les sacs « noir » et « jaune ».

Ce service a un coût pour la collectivité et **il est inadmissible de constater toutes les semaines le manque de civisme de certains.**



### Pour rappel concernant :

- **Le verre** : vous pouvez y déposer uniquement les bouteilles qui rentrent dans la borne, **le reste doit être déposé par vos soins à la déchetterie.**
- **Le papier** : vous pouvez y déposer les journaux, les prospectus etc. dans la borne, **les grands cartons doivent être déposés par vos soins à la déchetterie.**
- **Les conteneurs pour sac « Noir » et « Jaune »** : c'est à chacun d'en assurer le tri et le dépôt dans le bon conteneur.

**Pour le bien être de chacun, nous vous demandons de respecter ces consignes et de bannir tous dépôts au pied des bornes, ainsi que dans la nature.**

A DOEUIL SUR LE MIGNON, le 8 Juillet 2019.

Le Maire,

Francis LAROCHE